



Femmes d'Europe: Quotas or not quotas?

19 Septembre 2012

Dans sa chronique "Le Monde selon Noëlle Lenoir", la présidente du Cercle des Européens revient sur France Culture sur la bataille actuellement menée par Viviane Reding pour imposer des quotas de femmes dans les conseils d'administration des entreprises. Encore une fois, l'Europe est à la pointe du combat pour les droits des femmes.



Retrouvez la chronique de Noëlle Lenoir avec le player de France Culture:

Les femmes ne sont pas à la fête dans tous les pays du monde.

Dans une majorité d'entre eux, elles sont ostracisées, sous le coup de mariages forcés, martyrisées, violentées, et à tout le moins traitées comme des mineures toute leur vie. Jusqu'à l'annonce récente proprement ubuesque de la construction de villes entièrement réservées aux femmes en Arabie Saoudite, pays où elles ne peuvent ni conduire, ni voter, ni hériter, ni même – à l'exception des milieux privilégiés – exercer une véritable activité.

En Europe, en revanche, la cause des femmes est partie intégrante de l'identité de l'Union européenne.

Certes l'égalité hommes/femmes peine à être effective dans le cercle familial comme au travail. Certes, le plafond de verre empêche les femmes d'être aussi présentes dans les postes de haute responsabilité que ce que leur qualification justifierait. Mais on avance.

En Europe, la France elle-même est à la pointe de ces avancées depuis que les Présidents de la République, à commencer par Valéry Giscard d'Estaing avec la loi sur l'IVG, ont décidé de promouvoir la condition de la femme.

En dépit d'une société encore machiste, il faut le reconnaître- c'est le French Paradox – la France est à l'avant-garde en matière de parité dans l'entreprise, juste derrière la Norvège qui a été pionnière avec sa loi de 2003. Et d'autres pays ont maintenant adopté également un système de quotas (Belgique, Espagne, Italie, Islande, Pologne, Slovaquie).

Après le train de lois « Roudy » des années 80 sur l'égalité professionnelle hommes/femmes, l'instauration de la parité en politique par Lionel Jospin en l'an 2000, la réforme constitutionnelle de Sarkozy de 2008 suivie de la loi de 2011 sur les quotas dans les conseils d'administration des entreprises, notre pays fait figure d'éclaireur. Le gouvernement actuel est d'ailleurs paritaire comme dans les pays scandinaves et en Espagne, et le Conseil des ministres devrait approuver un train de mesures sur l'égalité salariale et le congé parental.

Les progrès sont donc constants. Comme il est loin le temps où Léon Blum, Président du Conseil en 1936 ayant nommé quatre femmes ministres dans son gouvernement, se trouvait impuissant à faire adopter une loi étendant le droit de vote aux femmes. Il est également fort éloigné le temps où le Général de Gaulle, bienfaiteur des femmes auquel il a donné le droit de vote en 1944 et ayant d'ailleurs lui-même fait nommer deux femmes ministres, s'exclamait en réponse à une proposition de désigner au gouvernement d'autres femmes « Pourquoi pas un ministère du tricot ! »

Au-delà de la France, l'Europe s'est singularisée depuis déjà de nombreuses années comme le leader incontesté de la défense de la cause féminine.

Les premières législations sur l'égalité hommes/femmes datent des années 70 et il en est adopté de nouvelles régulièrement. Le Parlement européen en particulier accorde une place importante aux femmes. Souvenons-nous notamment que deux françaises – Simone Veil d'abord, et Nicole Fontaine ensuite – ont exercé les fonctions de présidentes du Parlement européen alors qu'aucune femme n'a jamais été au perchoir que ce soit à l'Assemblée nationale ou au Sénat.

Le plafond de verre se lézarde donc sous les coups de boutoirs de l'Union européenne dont les traités font de l'égalité hommes/femmes une valeur constitutionnelle.

C'est sur cette base, que Viviane Reding, la très volontariste Commissaire à la Justice a déclaré à la suite d'une consultation publique qui a duré deux mois entre mars et mai 2012 qu'elle proposerait un texte sur les quotas dans les conseils d'administration d'entreprises. Le quota serait de 40% à horizon 2020 et s'imposerait à toutes les entreprises européennes ayant un chiffre d'affaires de plus 50 millions€ et plus de 250 salariés !

Que n'avait-elle suggéré cette réforme que déjà les boucliers se levaient. Avec comme chef de l'armée de résistants le Royaume Uni pour qui de tels quotas obligatoires constitueraient un crime de lèse-actionnaires, ceux-ci devant pouvoir désigner les administrateurs de leur choix ! Les Britanniques se sont pourtant donné un Premier ministre parmi les plus marquants en la personne de Margaret Thatcher et un monarque tout aussi marquant et d'une longévité exceptionnelle en la personne d'Elizabeth II.

Mais sans doute, le monde des entreprises est-il considéré comme trop sérieux pour qu'on y accueille ainsi sans vergogne tant de femmes ! La réforme risque donc d'être enterrée, le Royaume uni ayant mobilisé suffisamment d'Etats pour s'y opposer.

Autant le dire. Je ne suis pas une fanatique de la discrimination positive, mais pour que l'égalité en droit devienne effective, il faut en passer par là, c'est pour moi incontestable. C'est pourquoi, je regrette cet épisode européen. Il brouille en effet l'image d'un modèle européen fondé sur une véritable mixité et qui est en tant que tel un espoir pour tant de femmes dans le monde, depuis l'Afghanistan jusqu'à l'Arabie Saoudite en passant par le Pakistan et le Soudan et j'en passe. La liste est longue.

En savoir plus

- Ecouter l'ensemble des chroniques de Noëlle Lenoir sur France Culture: [cliquez ici](#) ^[1]
- Ecouter la précédente chronique de Noëlle Lenoir: [Le destin de l'Euro entre les mains des juges de Karlsruhe](#) ^[2]
- 8 mars: journée internationale de la femme: [intervention de Noëlle Lenoir au colloque](#) ^[3] organisé par le Barreau de Paris en 2012

Source URL: <http://ceuropeens.org/article/femmes-d-europe-quotas-or-not-quotas>

Links:

[1] <http://www.franceculture.fr/podcast/4488597>

[2] <http://www.ceuropeens.org/article/le-destin-de-l-euro-entre-les-mains-des-juges-de-karlsruhe>

[3] <http://www.ceuropeens.org/article/8-mars-journee-internationale-de-la-femme-0>